

## **UNAMA**

120, avenue Ledru Rollin

75 012 Paris

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31  
décembre 2019

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Tamain Consulting

## **UNAMA**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Aux Membres,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'UNAMA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donne une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'UNAMA à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ***Indépendance***

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Tamain Consulting**

Le Bourg - 69 170 Valsonne - France

Tél. +33 (0)6 01 07 29 57

marc.tamain@tamainconsulting.com

www.tamainconsulting.com

794 355 016 R.C.S. Villefranche-Tarare

Inscrit au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la région Rhône-Alpes

Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon

---

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'UNAMA à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le syndicat ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

### **Tamain Consulting**

Le Bourg - 69 170 Valsonne - France

Tél. +33 (0)6 01 07 29 57

marc.tamain@tamainconsulting.com

www.tamainconsulting.com

794 355 016 R.C.S. Villefranche-Tarare

Inscrit au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la région Rhône-Alpes

Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre syndicat.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du syndicat à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Valsonne, le 26 juin 2020

Le Commissaire aux Comptes  
Tamain Consulting



Marc Tamain

Tamain Consulting

Le Bourg - 69 170 Valsonne - France  
Tél. +33 (0)6 01 07 29 57  
marc.tamain@tamainconsulting.com  
www.tamainconsulting.com  
794 355 016 R.C.S. Villefranche-Tarare  
Inscrit au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la région Rhône-Alpes  
Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon

## Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	29 970	549	29 421	
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	8 000		8 000	8 000	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
<b>TOTAL (II)</b>		<b>37 970</b>	<b>549</b>	<b>37 421</b>	<b>8 000</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>				
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances clients et comptes rattachés	49 959		49 959	61 012
	Autres créances	33 376		33 376	33 189
Capital souscrit appelé, non versé					
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	23 208		23 208	26 805	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	Charges constatées d'avance				
	<b>TOTAL (III)</b>		<b>106 543</b>	<b>106 543</b>	<b>121 007</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)					
<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>		<b>144 513</b>	<b>549</b>	<b>143 964</b>	<b>129 007</b>

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

# Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2019

31/12/2018

		31/12/2019	31/12/2018
<b>Capitaux Propres</b>	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	32 063	32 063
	<b>RESERVES</b>		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	11 065	8 862
	<b>Résultat de l'exercice</b>	24 534	2 202
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	<b>Total des capitaux propres</b>	<b>67 662</b>	<b>43 128</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>		
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	<b>Total des provisions</b>		
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 919	59 977
	Dettes fiscales et sociales	7 139	2 339
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	18 541	16 860	
Produits constatés d'avance (1)	6 702	6 702	
<b>Total des dettes</b>	<b>76 302</b>	<b>85 879</b>	
Ecart de conversion passif			
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>143 964</b>	<b>129 007</b>	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	24 533,64	2 202,40	
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	76 302	85 879	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

## Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises			
	Production vendue (Biens)			
	Production vendue (Services)	90 364	103 109	80 278
	<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>90 364</b>	<b>103 109</b>	<b>80 278</b>
	Production stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation	(2 490)		2 490
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges				
Autres produits	6		20	
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>87 880</b>	<b>103 109</b>	<b>82 788</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises			
	Variation de stock			
	Achats de matières et autres approvisionnements			
	Variation de stock			
	Autres achats et charges externes	89 997	113 660	84 322
	Impôts, taxes et versements assimilés			
	Salaires et traitements			
	Charges sociales du personnel			
	Cotisations personnelles de l'exploitant			
	Dotations aux amortissements :			
	- sur immobilisations	549		
	- charges d'exploitation à répartir			
Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations				
- sur actif circulant				
Dotations aux provisions				
Autres charges				
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>90 547</b>	<b>113 660</b>	<b>84 322</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(2 666)</b>	<b>(10 552)</b>	<b>(1 534)</b>

## Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		(2 666)	(10 552)	(1 534)
<b>Opéra-comm.</b>	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré			
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur prov. et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	32 000	15 593	
	<b>Total des produits financiers</b>	32 000	15 593	
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux prov. Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement			
	<b>Total des charges financières</b>			
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		32 000	15 593	
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		29 334	5 041	(1 534)
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur prov. et dépréciations et transferts de charges			1 422
	<b>Total des produits exceptionnels</b>			1 422
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.		500	500
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>		500	500
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (Bénéfice ou perte)</b>			(500)	922
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		4 800	2 339	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		119 880	118 702	84 211
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		95 347	116 499	84 822
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		24 534	2 202	(612)

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs  
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs  
 (3) dont produits concernant les entreprises liées  
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées



## Etats financiers au 31/12/2019

**ANNEXE**



# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **143 964** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **119 880** euros et un total **charges** de **95 347** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **24 534** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2019** et finit le **31/12/2019**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

## Immobilisations

Les immobilisations financières sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

UNAMA a investi 29 970 € à travers CG CONSEIL pour leur permettre d'obtenir un CQP d'une validité de 5 ans. Pour cette raison les frais ont été immobilisés et sont amortis sur une durée de 5 ans.

ANNEXE - Elément 1

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.



# Annexe des comptes annuels 31/12/2019

Etat exprimé en euros

COVID-19

## **1. Information au titre d'un événement post-clôture**

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur. L'entreprise a estimé à la date d'arrêté de ses comptes que cette situation relève d'un événement post-clôture sans lien avec une situation existant au 31 décembre 2019. Par conséquent, l'entreprise n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31 décembre 2019 au titre de cet événement.

## **2. Information au titre de l'impact du covid-19 sur l'activité de l'entreprise postérieurement à la clôture de l'exercice**

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire n'a eu aucun impact significatif sur son activité.

A la date de l'arrêté des comptes le 16/03/2020, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

## Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres immobilisations incorporelles			29 970			29 970
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			<b>29 970</b>			<b>29 970</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>						
<b>FINANCIERES</b>						
Participations et créances rattachées	8 000					8 000
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>8 000</b>					<b>8 000</b>
<b>TOTAL</b>	<b>8 000</b>		<b>29 970</b>			<b>37 970</b>

ANNEXE - Elément 5

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	49 959	49 959	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	29 767	29 767	
Débiteurs divers	3 609	3 609		
Charges constatées d'avances				
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>83 335</b>	<b>83 335</b>	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	43 919	43 919		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices	7 139	7 139		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
Autres dettes	18 541	18 541			
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	6 702	6 702			
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>76 302</b>	<b>76 302</b>		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.10

## Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2019

<b>Total des Produits à recevoir</b>		<b>2 824</b>
<b>Autres créances</b>		<b>2 824</b>
<i>PRODUITS A RECEVOIR</i>	2 824	

ANNEXE - Elément 6.11

## Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2019

<b>Total des Charges à payer</b>		<b>3 110</b>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b> <i>FOURNISSEURS FACT NON PARVENUE</i>	<i>1 910</i>	<b>1 910</b>
<b>Autres dettes</b> <i>CHARGES A PAYER</i>	<i>1 200</i>	<b>1 200</b>



ANNEXE - Elément 15

## Filiales et participations

Etat exprimé en euros	31/12/2019	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
<b>A. Renseignements détaillés</b>				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
SARL PROJETS ARTISANAT		64 025	100,00	39 148
2. Participations (10 à 50 %)				
<b>B. Renseignements globaux</b>				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				

## Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
<b>Fonds associatifs sans droit de reprise</b>				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise	32 063			32 063
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	8 862	2 202		11 065
Résultat de l'exercice	2 202	24 534	2 202	24 534
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL</b>	43 128	26 736	2 202	67 662